

**COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 4 AVRIL 2019**

**ORDRE DU JOUR :**

Lecture et Approbation du Compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical.

- Délibération Délégués Commission S yndicat Informatique.
- Délibérations du comité syndical concernant l'approbation du COMPTE de GESTION dressé par M. MARAIS, Receveur et le Compte Administratif dressé par l'Accueil Périscolaire
- Délibération Présentation et Vote du Budget 2019 Accueil Périscolaire
- Délibérations du comité syndical concernant l'approbation du COMPTE de GESTION dressé par M. MARAIS, Receveur et le Compte Administratif dressé par le SIVOS
- Délibération : Affectation du Résultat du fonctionnement 2018 du SIVOS
- Délibération Présentation et Vote du Budget 2019 du SIVOS.
- Délibération subvention de fonctionnement SIVOS pour l'Accueil Périscolaire
- Délibération remise de prix école de Ferrières
- Délibération autorisation signature convention et lancement de la consultation pour groupement de commande vêtements de travail et équipement de travail avec le CDC.
- Informations et questions diverses

L'an deux mil dix-neuf, le 4 avril à 18h30 le Comité Syndical BENON, FERRIERES dûment convoqué, à la réunion, à la Mairie de FERRIERES sous la présidence de Monsieur BESSON.

Date des convocations : 26 mars 2019

Présents : Madame ROUILLON Coralie et Messieurs VRIGNAUD Antoine, BESSON Bernard.

.Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : Madame ROUILLON Coralie

Absent : Monsieur ROUSSEAU Jean-Philippe

**Lecture et Approbation de la précédente réunion :**

Les membres du SIVOS approuvent la précédente réunion.

**Délibérations du comité syndical concernant l'approbation du COMPTE de GESTION dressé par M. MARAIS, Receveur et le Compte Administratif dressé par l'Accueil Périscolaire :**

Le Comité Syndical vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Fonctionnement :**

Dépenses	Prévu :	144 953,00 €
	Réalisé :	125 526,48 €
	Reste à Réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	144 953,00 €
	Réalisé :	123 504.72€
	Reste à Réaliser :	0,00 €

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE :**

Fonctionnement	-	2 021.76	€
Résultat global	-	2 021.76	€

**Monsieur le Président du SIVOS se retire,**

**Monsieur le Vice-Président fait procéder au vote :**

**Le Comité Syndical approuve et signe le compte administratif 2018 avec :**

**Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 0**

Après avoir entendu, et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnés qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statut sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Pour : 2                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Délibération Présentation et Vote du Budget 2019 Accueil Périscolaire :**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur BESSON, vote les propositions du Budget Primitif ANNEXE de l'ACCUEIL PERISCOLAIRE de l'exercice 2019 :

Pour : 3 - Contre : 0 - Abstention : 0

**Investissement**

Dépenses :	0	€
Recettes :	0	€

**Fonctionnement**

Dépenses :	159 158.53	€
Recettes :	159 158.53	€

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé les membres présents l'Arrêté et signatures du budget Annexe Accueil Périscolaire 2019

**Délibérations du comité syndical concernant l'approbation du COMPTE de GESTION dressé par M. MARAIS, Receveur et le Compte Administratif dressé par le SIVOS :**

Le Comité Syndical vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	Prévu :	118 907.68 €
	Réalisé :	118 721.14 €
	Reste à Réaliser :	0 €

Recettes	Prévu :	118 907.68 €
	Réalisé :	78 973.65 €
	Reste à Réaliser :	0 €

**Fonctionnement :**

Dépenses	Prévu :	909 287.64 €
	Réalisé :	806 867.56 €
	Reste à Réaliser :	0,00 €



**Délibération Présentation et Vote du Budget 2019 du SIVOS :**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur BESSON, vote les propositions nouvelles

du Budget Primitif de l'exercice 2019 : Pour : 3 - Contre : 0 - Abstention : 0

**Investissement :**

Dépenses : 84 131.47 €  
Recettes : 84 131.47 €

**Fonctionnement**

Dépenses : 968 533.67 €  
Recettes : 968 533.67 €

**Les participations des communes seront les suivantes :**

COMMUNES participation fonctionnement	ELEVES	Particip-ELEVES	COUT/ELEVEST
<b>BENON</b>	<b>265</b>	<b>434 942.60 €</b>	1 641.29
<b>FERRIERES</b>	<b>112</b>	<b>183 824.80 €</b>	1 641.29
calcul	377	618 767.40 €	

Participation maintenance ascenseur <b>BENON</b>	284.88 €
---	----------

**RECAPITULATIF DES FRAIS ENGAGES PAR LES COMMUNES POUR LE SIVOS  
COMPTE 62878 65 076,05 €**

<b>RECAPITULATIF DES FRAIS ENGAGES PAR LES COMMUNES POUR LE SIVOS en 2018</b>					
<b>62878 BUDGET 2019</b>					
COMMUNES	EDF	CHAUFFAGE	MENAGE/ TRAVAUX EMPLOYE COMMUNAUX	PHOTOCOPIEUSE	TOTAL
<b>BENON</b>	<b>779,38 €</b>	<b>6 155,29 €</b>	<b>7 353,24 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>14 287,91 €</b>
<b>FERRIERES</b>	<b>2 865,00 €</b>		<b>735,00 €</b>	<b>84,70 €</b>	<b>3 684,70 €</b>
<b>TOTAL</b>					<b>17 972,61 €</b>

SOIT

**RECAPITULATIF DES FRAIS ENGAGES PAR LES COMMUNE POUR LE SIVOS**

**MANDATEMENT PAS FAIT EN 2018**

COMMUNES	EDF	CHAUFFAGE	MENAGE/ TRAVAUX EMPLOYE COMMUNAUX	ACHAT DIVERS	TOTAL
<b>FERRIERES en 2015</b>	<b>1 938,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 906,20 €</b>	<b>489,62 €</b>	<b>12 333,82 €</b>

<b>FERRIERES en 2016</b>	<b>934,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 640,70 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 574,70 €</b>
<b>FERRIERES en 2017</b>	<b>1 296,00 €</b>		<b>8 030,00 €</b>		<b>9 326,00 €</b>
<b>BENON en 2017</b>	<b>263,41 €</b>	<b>5 895,05 €</b>	<b>7 530,86 €</b>	<b>179,60 €</b>	<b>13 868,92 €</b>
<b>TOTAL</b>					<b>47 103,44 €</b>

**Délibération subvention de fonctionnement SIVOS pour l'Accueil Périscolaire :**

Monsieur BESSON Président du SIVOS, rappelle le vote du BUDGET DU SIVOS et le vote du BUDGET ACCUEIL PERISCOLAIRE, que le SIVOS va verser 81 126.53€ en subvention fonctionnement pour le BUDGET ACCUEIL PERISCOLAIRE.

Après délibération et vote : 3 voix Pour - 0 voix Contre,

le Comité Syndical accepte, le versement de cette subvention fonctionnement pour l'Accueil Périscolaire et demande au Président d'effectuer les formalités nécessaires pour ce faire.

**Délibération remise de prix école de Ferrières :**

Monsieur BESSON Président du SIVOS, rappelle aux membres du SIVOS le vote au budget 2019 de la somme de 413.22 € au compte 6714 « Bourses et prix », pour la remise de prix, fin d'année scolaire des CM2.

Monsieur BESSON, présente le devis de la société Buro Pro, pour l'achat de Bescherelle orthographe et demande l'autorisation de commander ces livres.

Après délibération et vote : 3 voix Pour - 0 voix Contre,

le Comité Syndical accepte, ces achats, pour un montant de 413.22€

et autorise le Président ou son représentant à faire les démarches nécessaires pour ce faire.

**Délibération autorisation signature convention et lancement de la consultation pour groupement de commande vêtements de travail et équipement de travail avec le CDC :**

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Considérant l'enjeu de la mutualisation des commandes pour l'ensemble des collectivités

Considérant l'implication de la Communauté de Communes Aunis Atlantique sur le sujet ;

Monsieur le Président rappelle que le SIVOS achète chaque année des vêtements de travail et des chaussures de sécurité pour les agents du SIVOS

Il informe que la Communauté de Communes propose aux Communes d'adhérer à un groupement de commande appelé « Fourniture de vêtements de travail et l'acquisition d'équipements de protection individuelle ». Cette procédure doit permettre la réalisation d'économies d'échelles.

Monsieur le Président propose de signer une convention, dont il donne lecture, afin d'adhérer à ce groupement de commande.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion au groupement de commande ainsi que toutes pièces afférentes à ce sujet ;

Monsieur le Président précise qu'il veillera à ce que les tarifs proposés par le prestataire désigné par ce marché soient moins élevés que ceux appliqués actuellement.

**- Informations et questions diverses :**

Séance est levée à 19 H 45

**Signature du registre :**

VRIGNAUD Antoine,

ROUILLON Coralie

BESSON Bernard,